



7

## Hôtel de Ville – Mairie / Rathaus

Architecte : Robert Muller / Metz – 1967



Bâtiment construit sous le mandat du maire Joseph Massing, il est le fruit d'un concours d'architectes dont le lauréat fut Robert Muller, architecte de Metz. A noter dans le jury de concours la présence de Georges Henri Pingusson alors architecte conseil de la Moselle.

Après la fermeture des dernières salles de spectacle, la ville se trouvait pratiquement dépourvue de lieux pour des représentations théâtrales, concerts, bals ou congrès. La Municipalité décida dans le cadre du nouvel Hôtel de Ville, la réalisation d'une salle des fêtes répondant aux besoins. Ainsi, outre des bureaux, la salle du Conseil Municipal, le bâtiment comptait deux salles polyvalentes, un vaste hall d'honneur se prêtant particulièrement à l'organisation des réceptions et expositions ainsi qu'un caveau. Utilisé pour la première fois le 4 novembre 1967, ce bâtiment a depuis été l'objet de modifications et d'extension.

Relié à l'ancien bâtiment situé sur la rue Raymond Poincaré, son implantation en recul de la rue de l'époque et de l'ancienne poste était conçue pour permettre les accès et une place publique au Nord Est, côté Sarre (actuel parking) et pour marquer une présence affirmée dans le paysage urbain. C'est un bâtiment moderniste réalisé en structure entièrement métallique sur sous-sol béton avec façade rideau non porteuse en châssis aluminium, vitrage et panneaux alu sur les épaisseurs de dalles.

Dieses unter dem Mandat des Bürgermeisters Joseph Massing entstandene Gebäude ist das Ergebnis eines Architektenwettbewerbs, dessen Preisträger Robert Muller war, staatlich geprüfter Architekt aus Metz. Dabei ist anzumerken, dass G.M. Pingusson Jurymitglied war, obwohl er beratender Architekt der Mosel war. Nach der Schließung der letzten Veranstaltungssäle hatte die Stadt praktisch keinen Ort mehr für Theateraufführungen, Konzerte, Bälle oder Kongresse. Im Rahmen des neuen Rathauses beschloss die Stadtverwaltung die Realisierung eines Festsaals, der den Bedürfnissen entsprach. Folglich zählte das Gebäude, abgesehen vom Büros und dem Stadtratsaal, zwei Mehrzweckräume und eine große Halle, die besonders geeignet für die Organisation von Empfängen und Ausstellungen war, und einen Keller. Dieses Gebäude, das zum ersten Mal am 4. November 1967 benutzt wurde, wird seitdem ständig verändert und erweitert. Es ist mit dem ehemaligen Gebäude in der Rue Raymond Poincaré verbunden. Sein Standort, leicht versetzt hinter der damaligen Straße und der ehemaligen Post, ermöglichte den Zugang und die Gestaltung eines öffentlichen Platzes im Nordosten, an der Saar (heute: ein Parkplatz) und verlieh dem Stadtteil eine starke Präsenz. Das modernistische Gebäude wurde aus einer Metallstruktur auf einem Untergeschoss aus Beton mit einer nichttragenden Fassade aus einem Aluminiumgestell, Fenstern und Alutafeln konzipiert.

8

## Immeuble «Boulevard des Faïenceries» / Das Gebäude «Boulevard des Faïenceries»

Architecte : Roland Flageul / Sarreguemines - 1956



Immeuble construit suite aux dommages de guerre, achevé en décembre 1956, par Roland Flageul, architecte, sous l'égide de l'architecte Fauque, Architecte en Chef au Secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au Logement.

L'immeuble comporte six étages sur un rez-de-chaussée commercial avec garages à l'arrière.

La rupture d'échelle est brutale avec le tissu environnant qui ne l'inscrit pas de façon harmonieuse dans le paysage. En revanche, les appartements à double orientation de 4 et 5 pièces sont bien dessinés avec les chambres sur l'arrière et des balcons sur la rue. La vue sur la Sarre et le parc du Casino en fait un immeuble très agréable à vivre. Son image peu populaire liée à sa volumétrie massive et à sa difficile inscription urbaine représente aujourd'hui néanmoins un exemple de densité, propre aux centres urbains et s'inspire du mouvement moderne dans sa rigueur de composition aux volumes sobres où seuls les balcons, en creux ou en saillie, rythment la façade et marquent de fortes horizontales par leurs épaisseurs et leurs allèges maçonnes en alternance avec des garde-corps métalliques. Le pignon Nord est maçonner avec des moellons de parement de calcaire alors que la façade est habillée en plaques de pierre de calcaire aujourd'hui malheureusement cachée par une peinture.

Dieses Gebäude wurde nach den Kriegsschäden im Dezember 1956 von Röland Flageul, staatlich geprüfter Architekt unter der Leitung des Chefarchitekten des Staatssekretariats für Rekonstruktion und Wohnungswesen Fauque fertiggestellt. Das Gebäude besteht aus sechs Stockwerken und einem Erdgeschoss, das mit Geschäften und dahinter mit Garagen ausgestattet ist. Der Maßstab wird auf brutale Weise gebrochen, da die Umgebung sich nicht harmonisch in das Landschaftsbild einfügt. Hingegen werden die doppelt ausgerichteten Wohnungen mit vier oder fünf Zimmern, dem Schlafzimmer nach hinten raus und einem Balkon mit Blick auf die Straße konzipiert. Der Blick auf die Saar und der Park des Casinos machen aus diesem Gebäude einen sehr angenehmen Wohnort. Sein eher ungewöhnliches Erscheinungsbild, das mit dem massiven Gebäudevolumen und der Schwierigkeit sich in das Stadtbild einzufügen zusammenhängt, stellt heute dennoch ein Beispiel für Dichte dar, was charakteristisch für ein Stadtzentrum ist. Es wurde von der modernen Bewegung inspiriert: Die Regelmäßigkeit seines Aufbaus, dessen Volumen einfach gehalten sind, und bei dem einzige und allein die Balkone, die entweder konkav oder konvex sind, die Fassade gestalten. Starke Horizontalen werden durch ihre Stärke und ihre gemauerte Senkung, die sich mit Geländern aus Metall abwechseln, geprägt. Der Nordgiebel besteht aus einer Mauer mit einer Kalksteinverkleidung, während die Fassade, die heute zu unserem großen Bedauern hinter einem Anstrich versteckt wurde, mit Kalksteinplatten verkleidet ist.

9

## Angle rue Raymond Poincaré – avenue de la gare

Eckgebäude Rue Raymond Poincaré – Avenue de la gare

Architectes : Jacques Haenel / Nancy - 1950



A l'emplacement de l'ancien restaurant Excelsior, le garagiste Jules Bang développe progressivement son activité au début des années 1950. Ses enfants procèdent à des extensions successives à partir de 1973, comportant un parc de stationnement inscrit à l'intérieur de l'îlot et sur la toiture accessible par l'intermédiaire de rampe et d'ascenseur pour véhicules, un hall d'exposition, des bureaux, puis une aire de station de lavage sur la rue Raymond Poincaré.

Transformé ensuite en bâtiment tertiaire, il garde une présence forte à l'articulation de deux rues face à un carrefour urbain de trafic intense. Les façades affirment des ouvertures horizontales inspirées du mouvement moderne en opposition avec les bâtiments du début du XXème siècle construits pendant l'annexion. L'angle est traité en arrondi souligné par un balcon en surplomb marquant ainsi l'angle et l'entrée du bâtiment.

10

## La cité des Castors – quartier du Blauberg / Die Kastorsiedlung - Blaubergviertel

Architecte : J. Duval / Paris - 1953



Intéressant mouvement d'auto-contracteurs né après la seconde guerre mondiale pour faire face aux besoins en logement et notamment au désir d'accès à la propriété. «La société des Castors», mouvement national est une société anonyme coopérative dont la principale caractéristique réside dans l'apport sous forme de travail et d'un certain nombre d'heures minimum par «castor».

Constructions solides, confortables, financées par un emprunt remboursable par mensualités avec tous les avantages des prêts à la construction, de l'allocation logement et de prêts divers privés sous forme de souscription.

A Sarreguemines, se constitue en 1953 la société «Les Castors des marchés de Lorraine» dont le premier président est Robert Pax. Le plan type a été élaboré par J. Duval, architecte à Paris.

La qualité d'implantation et d'adaptation au terrain de ces maisons, leur orientation plein Sud avec leur accès toujours de plain pied soit à l'étage, soit au rez-de-chaussée selon le côté des rues aux noms de fleurs, en font des maisons en bande toujours d'actualité. Il est intéressant d'observer au fil des ans que les diverses appropriations des maisons par les habitants gardent une certaine cohérence et ne portent que très rarement atteinte aux volumes initiaux.

11

## Lieu de culte – rue des Etangs / Kultstätte

Architecte : André Klein / Sarreguemines - 1986



Construit à l'initiative de la fabrique de l'église Saint Nicolas en 1986, ce lieu de culte se situe dans le quartier Beausoleil à forte densité de population.

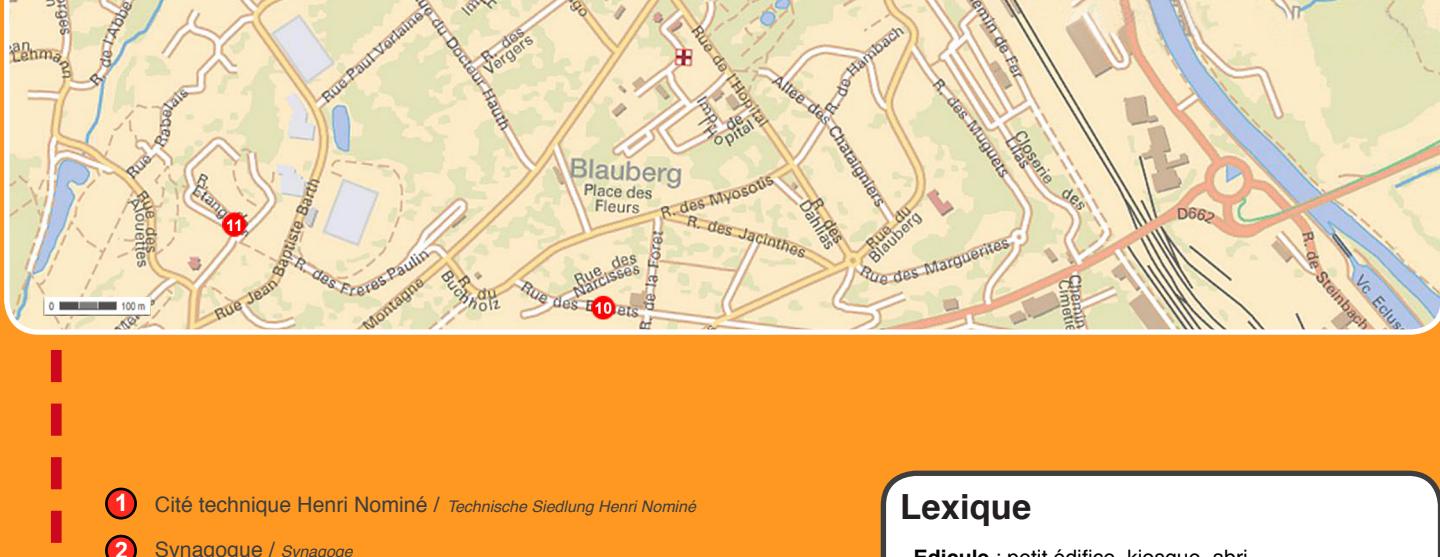
Le corps de bâtiment concentrique s'inscrit dans la portion de l'arc de cercle matérialisé par la voie d'accès qui définit le cercle de composition. Il est orienté plein Sud, dans l'axe de la rue des Etangs qui dessert dans son prolongement le collège Jean Jaurès.

La toiture monopente ascendante vers le Nord accuse des ruptures de volumes notamment en partie centrale pour aller chercher la lumière en partie haute par un vitrail.

La disposition affirme l'entrée en face de laquelle se dresse un petit clocher composé de deux voiles en angle ouvert sur toute la hauteur au centre du cercle de composition, support d'une croix, d'une cloche et de deux cadrans disposés sur chacun des voiles réunis tels deux mains. L'effet de verticalité imprime une ascendance vers le haut et la lumière.

11

## Carte / Karte



1 Cité technique Henri Nominé / Technische Siedlung Henri Nominé

2 Synagogue / Synagoge

3 Foyer socio-culturel / Soziokulturelles Zentrum

4 Immeuble angle rue Louis Pasteur - chaussée du Louvain / Eckgebäude Rue Louis Pasteur - Chaussee du Louvain

5 L'ancien cinéma Eden / Ehemaliges Kino Eden

6 Banque de France

7 Hôtel de Ville – Mairie / Rathaus

8 Immeuble «Boulevard des Faïenceries» / Das Gebäude «Boulevard des Faïenceries»

9 Angle rue Raymond Poincaré – avenue de la gare / Eckgebäude Rue Raymond Poincaré – Avenue de la gare

10 La cité des Castors – quartier du Blauberg / Die Kastorsiedlung - Blaubergviertel

11 Lieu de culte – rue des Etangs / Kultstätte

## Lexique

- **Edicule** : petit édifice, kiosque, abri

- **Trame** : maillage, quadrillage

- **Pilastre** : pilier carré engagé dans un mur

- **Pignon** : Partie supérieure triangulaire du mur servant à donner des versants à un toit.

- **Corniche chéneau filante** : corniche qui court d'un pignon à l'autre du bâtiment et qui assure à la fois une fonction décorative (corniche) et d'évacuation des eaux de pluie (chéneau).

- **Fronton** : Élément maçonner, souvent triangulaire, couronnant une baie, un avant-corps, une façade.